



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES SERVICES DE
L'ÉTAT DANS LE
MAINE-ET-LOIRE**

2019

Édito

Pour la seconde année, j'ai le plaisir de préfacer le rapport d'activité des services de l'État en Maine-et-Loire.



Cet exercice est délicat tant il est partiel et non-exhaustif de l'engagement au quotidien des femmes et des hommes qui composent les services de l'État et les enrichissent de leurs actions au quotidien. Je tenais néanmoins à les mettre en lumière et dire combien leur engagement au service du territoire est plein et entier.

L'actualité souligne l'importance de ce travail effectué par les échelons départementaux et infradépartementaux, la pertinence des missions assignées à chacun d'entre eux, les attentes de nos concitoyens et la nécessaire interaction des services de l'État et de ceux des collectivités dont celle, au premier chef, du Conseil Départemental au plus près des territoires et de leurs habitants.

Ce compte-rendu témoigne, entre autres, des services rendus dans trois domaines cruciaux de l'action publique, que sont la sécurité des personnes et des biens, la promotion de l'emploi et du développement économique et le renforcement de la cohésion sociale, qui, plus que jamais en ces temps particulièrement troublés, s'inscrivent bien sûr dans un temps différent de l'année 2019 que ce rapport retrace, et sont le ciment de notre société ainsi que la pierre angulaire de notre Etat de droit.

Je profite donc de cette occasion pour saluer et remercier l'ensemble des agents publics pour leur engagement constant au service des territoires et de nos concitoyens.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

René Bidal
Préfet de Maine-et-Loire

SOMMAIRE

P 3/ Édito

P 4-7/ Sécurité des personnes et des biens

P 8-10/ Économie et emploi

P 11-12/ Environnement et agriculture

P 13-15/ Cohésion sociale

P 16-18/ Modernisation et proximité des services publics

P 19/ Culture et sport

Mentions Légales

Directeur de publication : Préfet de Maine-et-Loire

Édition, conception, réalisation :
Service départemental de la communication
interministérielle - Préfecture de Maine-et-Loire

Crédits photos :
Préfecture, G. Duterte, I. Chamaillet, DDSP,
GGD49, T. Moreau - SDIS49, J. Rocha - DICOM,
Elysée, Philippe Devernay, Pxhere,.



SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS



Délinquance

Crimes et délits : Une lutte acharnée contre la délinquance

Le Maine-et-Loire a connu en 2019 un accroissement significatif des atteintes aux personnes, en particulier des violences intrafamiliales. Il est cependant intéressant de constater qu'à la suite de la tenue du Grenelle des violences conjugales, ces violences sont plus souvent signalées d'où l'augmentation des chiffres.

Crimes et délits	Nombre de faits (crimes et délits) 2018	Nombre de faits (crimes et délits) 2019	Progression	Taux d'élucidation 2018	Taux d'élucidation 2019
Zone police	16 773	17 019	+ 1,65 % (+ 276 faits)	39,44 %	37,24%
Zone gendarmerie	14 517	14 578	+ 0,42 % (+61 faits)	43,10 %	44,02%



Prévention

Radicalisation

Le Service départemental du renseignement territorial (SDRT) contribue à la prévention des actions violentes par la détection, l'identification et l'évaluation des risques relatifs aux individus radicalisés. Dans ce cadre, des réunions de sensibilisation ont été effectuées auprès des services de l'État (Éducation nationale, CAF, etc.).

Vidéoprotection

Au cours de l'année 2019, 442 arrêtés d'autorisation d'installation, de modification ou de renouvellement d'un système de vidéo protection ont été pris, soit 40 arrêtés de plus qu'en 2018. Sur les 14 communes s'étant doté, ou ayant renforcé, leur système de surveillance vidéo, 6 d'entre elles ont bénéficié d'une aide du FIPD, par ailleurs, une enveloppe de 131 600 euros a été attribuée au département du Maine-et-Loire pour les projets de sécurisation.

Armement des policiers municipaux

Le département du Maine-et-Loire comptait 110 policiers municipaux en 2019, dont 95 armés, parmi lesquels 11 d'entre eux équipés d'armes à feu.



Police de sécurité du quotidien (PSQ)

La Police nationale du Maine-et-Loire a élaboré des stratégies locales de sécurité dans chaque circonscription, s'articulant autour de 4 objectifs fondamentaux : renforcer la présence et la disponibilité des policiers sur la voie publique, densifier les partenariats et renforcer la coordination locale, développer davantage le contact avec la population, améliorer la qualité de l'accueil et la prise en charge des victimes.

Cette démarche d'intelligence de sécurité publique s'est intensifiée par l'activité des 4 délégués cohésion police population (DCPP).

Lutte contre la fraude documentaire

La numérisation progressive des services administratifs dans le cadre du « plan préfecture nouvelle génération » (PPNG) implique un renforcement de la lutte contre la fraude interne ou externe, en constante augmentation. Ainsi, 186 dossiers fraude ont été traités en 2019, dont 142 fraudes caractérisées. De plus, dans le cadre de l'accompagnement et du contrôle des partenaires extérieurs, des audits des 27 mairies équipées d'un dispositif de recueil ont été réalisés, et un plan de contrôle départemental 2019-2024 des professionnels de l'automobile en lien avec le bureau des relations avec les usagers a été élaboré et signé fin 2019.

Vidéoprotection



2018	2019
614 dossiers présentés	599 dossiers présentés
402 arrêtés d'autorisation d'installation, de modification ou de renouvellement	442 arrêtés d'autorisation d'installation, de modification ou de renouvellement

La Commission départementale de vidéo-protection (CDVP), qui émet un avis sur les projets en vue de leur autorisation par le préfet, a été réunie à 4 reprises en 2019.

Sécurité routière

Accidentologie : Des routes indéniablement plus sûres

De manière générale, l'année 2019, dans le prolongement de l'année 2018, a été marquée par une baisse significative (-7,6%) du nombre d'accidents corporels, ainsi que par une baisse du nombre de tués (-6 personnes) comme de blessés (-1,5%). Ces deux années se placent donc en rupture des années 2016-2017 qui avaient été caractérisées par une augmentation significative par rapport aux années précédentes.

Au sein des deux groupes les plus à risque (soit les jeunes et les seniors), on observe :

- Une augmentation du nombre de tués chez les 18-24 ans avec **8 tués contre 7 en 2018**, soit une augmentation d'environ 14 % ;
- Une diminution du nombre de tués chez les seniors avec **6 tués contre 12 en 2018**, soit une diminution de 50 %.

Les usagers dits « vulnérables » (piétons, cyclistes, et usagers de deux-roues motorisés) sont sur-représentés dans les chiffres de l'accidentalité (14 tués sur 32) avec une proportion d'environ 46 % des tués.

Les routes bidirectionnelles, limitées pour la plupart à 80 km/h depuis le 1er juillet 2018, enregistrent en 2019 les trois quarts des accidents mortels, dont la moitié a lieu sur les routes départementales. De plus, ces dernières cumulent le quart des accidents corporels, mais également 49 % des accidents graves.

Bien que son incidence sur les accidents ait connu un léger recul par rapport à 2018, l'alcoolémie reste cette année l'une des causes principales d'accident mortel, aux côtés de la vitesse excessive et du non-respect du code de la route.

Contrôle des transports routiers et surveillance des centres de contrôles techniques

Outre les contrôles qui sont réalisés par la Police, la Gendarmerie ou encore la Douane dans leurs champs d'actions respectifs, la division transports routiers (STRV) de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire a réalisé en Maine-et-Loire 124 opérations de contrôle sur route.

Bien que le nombre d'opérations ait légèrement baissé, le nombre de véhicules contrôlés a quant à lui augmenté de 50 % pour être porté à 662 contre 406 en 2018. Dans le domaine connexe de la surveillance du contrôle technique des centres véhicules légers (VL) et poids lourds (PL), 17 centres ont fait l'objet d'un contrôle, dont 4 ont entraîné une sanction administrative allant de la simple suspension temporaire de l'agrément à son retrait définitif.



Sécurité sanitaire

La maîtrise de la sécurité sanitaire et de la santé des animaux en quelques chiffres :

160

exploitations détenant des animaux de rente ont été inspectées par les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) au regard de la santé et de la protection animale.

45

contrôles ont été réalisés dans les élevages, refuges, pensions d'animaux de compagnie et 40 contrôles ont été menés sur des véhicules de transport d'animaux.

197 000

carcasses de bovins, porcs, ovins ont été inspectées individuellement en abattoirs en vue d'écarter toute viande impropre à la consommation humaine avec réalisation de tests dans le cadre du programme de surveillance épidémiologique de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et de la tremblante ovine (ESST).

La sécurité du consommateur (produits alimentaires et non-alimentaires, et prestations de service)

Maîtrise de l'hygiène et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires : Ce domaine est l'un des aspects essentiels de l'action de la DDPP. Les professionnels sont tenus de lui signaler toute suspicion sur un produit qui pourrait nuire à la santé humaine. Des alertes départementales, nationales ou communautaires sont lancées pour contrôler le retrait de la mise sur le marché ou le rappel des denrées suspectes et le respect des obligations qui incombent aux professionnels.

Par ailleurs, cette direction est amenée à faire des prélèvements en cas de suspicions de toxi-infection alimentaire collective (TIAC).



Les enquêtes conduites ont permis de mettre en évidence 14 suspicions de TIAC liées à des repas pris en restauration commerciale ou collective.

Protection économique du consommateur : 1500 plaintes et demandes d'information ont été traitées et plusieurs enquêtes réalisées dans des secteurs clefs tels que l'immobilier, la vente de véhicules, les services financiers (crédits), les télécommunications, etc.

Contrôle des établissements : 1000 structures ont été contrôlées dans le département par les services de concurrence, consommation et répression des fraudes (CCRF).

Parmi les manquements et infractions constatés :

- 47,4 % ont donné lieu à l'envoi d'un rappel à la réglementation valant avertissement.
- 6 % ont donné lieu à l'envoi d'une injonction de mise en conformité.
- 4,5 % ont donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal pénal ou administratif.

Exemples d'infractions :

- Des ballons gonflables en latex ont été reconnus non-conformes et dangereux en raison de leur teneur en nitrosamines.
- Des macarons avec une teneur en colorants trop importante ont été déclarés impropres à la consommation.

Prévention des risques environnementaux en élevage et en industrie agro-alimentaire

L'inspection des installations classées vise à prévenir et à réduire les dangers et les nuisances liées aux installations industrielles de type agroalimentaire et aux élevages, afin de protéger les personnes, la santé publique et l'environnement. Un renforcement de la réglementation en matière de protection des eaux par les nitrates d'origine agricole a été engagé, ce qui a été l'origine du classement de l'ensemble du territoire du Maine-et-Loire en zone vulnérable vis-à-vis des nitrates en 2017. La DDPP s'assure dans ce cadre que les conditions d'épandage sont respectueuses de l'environnement et que l'épandage des effluents agricoles n'est pas à l'origine de pollution des eaux par les nitrates et le phosphore.

14

suspensions de toxi-infection alimentaire collective (TIAC).

1 500

plaintes et demandes d'information en matière de protection économique du consommateur.

1 000

structures contrôlées par les services de concurrence, consommation et répression des fraudes.



CONTRÔLE DE LA FILIÈRE MÉTHANISATION

Suite au plan national « Énergie Méthanisation Autonomie Azote », des méthaniseurs d'effluents d'élevage collectifs se développent pour produire du biométhane, énergie renouvelable produite à partir des déjections animales. La DDPP instruit les nouvelles demandes et contrôle les installations existantes pour que cette activité se fasse dans le respect de l'environnement et qu'elle ne génère pas de nuisances pour le voisinage.



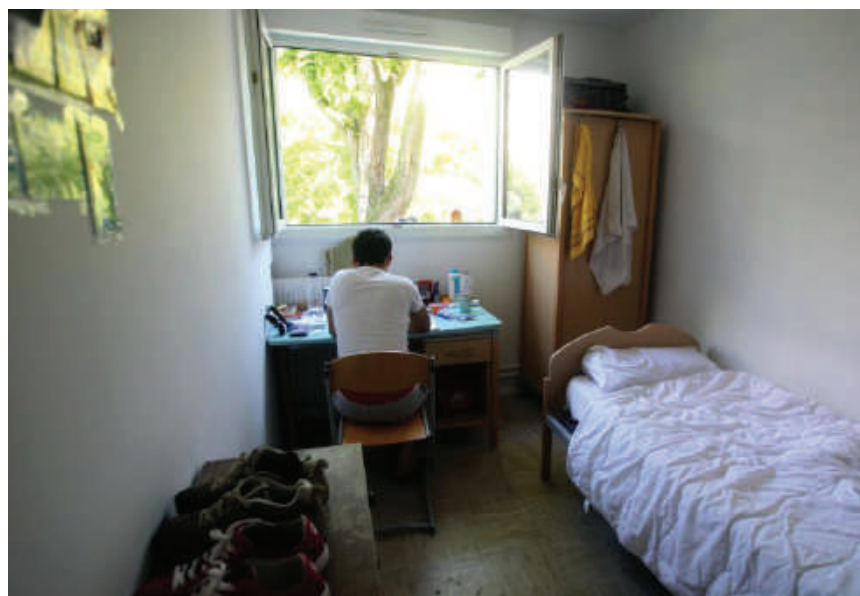
L'étiquetage alimentaire fait partie des éléments contrôlés par les agents de la DDPP

Lutte contre l'immigration irrégulière

Tout en restant fidèles à la tradition d'accueil, d'hébergement et d'intégration de la République, les services de l'État assurent l'éloignement des étrangers en situation illégale et ce, dans le strict respect des personnes et des principes de notre État de droit.

En 2019, 2069 mesures d'éloignement ont été prononcées dont 396 à l'encontre des demandeurs d'asile déboutés, et 1266 à l'encontre des demandeurs d'asile en procédure Dublin. Les mesures au titre de cette procédure sont prises pour l'ensemble de la région Pays de la Loire, le Préfet de Maine-et-Loire exerçant cette compétence depuis la fin de l'année 2018. Au total, 167 éloignements effectifs ont été comptabilisés.

Par ailleurs, en application des dispositions du plan migrants adopté en juin 2015, un centre de préparation au retour volontaire a été créé en août 2019 en Maine-et-Loire à la Pommeray. Cet hébergement de soixante places en structure collective est financé par l'État. Un suivi personnalisé est assuré par l'OFII et les opérateurs associatifs. Il permet l'accompagnement des personnes en situation irrégulière concernées en vue d'un retour volontaire et aidé.



2 069

mesures d'éloignement prononcées

1 266

concernent les demandeurs d'asile « Dublin »



TITRE DE SÉJOUR

Par ailleurs, plus de 6 200 titres de séjour ont été délivrés aux ressortissants étrangers résidant dans le département dont 69 % de renouvellement.

Naturalisation



En 2019, la préfecture a organisé trois cérémonies d'accueil dans la nationalité et 242 personnes ont reçu les documents leur octroyant la nationalité française.

M. René Bidal, préfet de Maine-et-Loire lors de la dernière cérémonie de naturalisation en décembre 2019



ÉCONOMIE ET EMPLOI

Chiffres de l'emploi

L'évolution du marché du travail en Maine-et-Loire			
	2019 4 ^e trimestre	2018 4 ^e trimestre	Taux d'évolution
Taux de chômage (cat. A)	7,5 %	7,9 %	- 0,4 %
Demandeurs d'emploi (cat. A)	38 396	38 851	- 1,2 %
Licenciements économiques	764	949	- 19,5 %

Actions en faveur de l'insertion dans le marché du travail

Les principaux indicateurs du marché du travail étaient orientés favorablement, y compris pour les catégories pour lesquelles l'accès ou le retour à l'emploi est plus lent. L'État a accompagné cette tendance en poursuivant la mise en œuvre de dispositifs au bénéfice des personnes en difficulté d'insertion :

Les mesures d'insertion pour tous les publics

Emplois francs : 442 personnes ont été embauchées dans le cadre de ce dispositif né en 2018 et dont l'objectif est de lutter contre les inégalités à l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). À la clef pour l'employeur une aide de 15 000 € sur 3 ans pour un CDI, ou de 5 000 € sur 2 ans pour un CDD d'au moins 6 mois.

Parcours emplois compétence : En 2019, 572 personnes ont bénéficié de cette mesure dont la durée se situe entre 9 et 12 mois. Ce dispositif, adossé à une prise en charge financière de l'État, associe une mise en situation professionnelle auprès d'employeurs du secteur non-marchand et de collectivités, et un accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences.

Insertion par l'activité économique (IAE) : En 2019, l'État a consacré 13 513 503 € (+3,32 % par rapport à 2018) au financement de l'IAE : soit 13 155 590 € au titre des aides aux postes accordées aux structures du secteur (1 380,4 postes ETP financés), et 357 914 € au titre du fonds départemental pour l'insertion. Dans le cadre de cette politique, l'UD-DIRECCTE, a conventionné avec 69 structures.

442

contrats Emplois francs (230 en 2018)

686

dispositifs Garantie Jeunes

572

Parcours Emplois Compétences (PEC)

IAE

13,5 M€ consacré au financement de l'insertion par l'activité économique (+3,32% par rapport à 2018)

Imposition, taxation et trésorerie des entreprises

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a été remplacé par un allègement des cotisations patronales sur les bas salaires. Au total, **8 131 entreprises** assujetties à l'impôt sur les sociétés ont demandé à en bénéficier pour un montant total imputé sur l'impôt dû ou remboursé de **148,4 millions €** au titre du CICE 2018, et **8 410 entreprises** exploitées sous forme individuelle et assujetties à l'impôt sur le revenu ont bénéficié du CICE pour un montant de **16,4 millions €**.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI (CICE)



8 412 entreprises exploitées sous forme individuelle et assujetties à l'impôt sur le revenu ont bénéficié du CICE pour un montant de 16,4 millions d'euros.

Facilités de paiement

La DDFIP est restée présente auprès des entreprises éprouvant des difficultés conjoncturelles de trésorerie en accordant, en association avec l'URSSAF, des plans d'apurement des dettes fiscales et sociales compatibles avec les capacités des entreprises concernées. En 2019, ce sont ainsi **38 dossiers, représentant 1420 emplois**, qui ont pu bénéficier de facilités de paiement accordées par les créanciers publics.

Actions en faveur de l'accompagnement des mutations économiques et de la mitigation des difficultés conjoncturelles liées à l'emploi

Prévention des licenciements économiques et atténuation de leurs effets

Deux nouvelles conventions d'appui aux mutations des filières :

- Pour proposer des solutions innovantes répondant aux difficultés de recrutement de salariés saisonniers agricoles et aux problèmes d'attractivité du secteur.
- Pour soutenir la création d'emplois supplémentaires, notamment par la promotion de l'alternance dans les 1070 coopératives d'utilisation de matériel agricole des Pays de la Loire.

L'activité partielle permet aux employeurs de faire face à une baisse soudaine de leur activité en évitant les licenciements : Cette disposition, communément appelé chômage partiel, consiste en une prise en charge partielle par l'État de la rémunération du salarié, donnant lieu à un remboursement partiel de l'employeur. En 2019, **l'État a indemnisé 71 205 heures non-travaillées**.

Développement de la qualification professionnelle

Dans le cadre de la politique de certification du ministère du Travail, 2170 titres professionnels (+17,94 % par rapport à 2018) et 536 livrets de certification par-

tielle (+7,2 % par rapport à 2018) ont été délivrés. En amont de la délivrance des titres, l'UD-DIRECCTE a procédé à l'habilitation de 202 jurés, contrôlé 10 sessions d'examen et instruit 67 demandes de recevabilité de dossiers de validation d'acquis d'expérience, dont 28 ont abouti à une délivrance de titre.

Développement d'activités, dynamisme et revitalisation économiques

Soutien au dynamisme économique des territoires en mobilisant les moyens de la revitalisation : Les fonds mobilisables du dispositif de mutualisation économique des fonds de revitalisation, en œuvre depuis 2007, ont permis d'accompagner des actions collectives sur le bassin d'emploi d'Angers (ex : promotion de l'esprit d'entreprendre Angers-Trélazé, prospection de projets dans les secteurs électronique et électrique, etc.), et de soutenir directement la création d'emploi. **Sur la période 2015-2019, 77 entreprises ont ainsi été aidées et ont créé 2138 CDI à temps plein.**

Actions en faveur du développement de nouvelles activités économiques, et de l'emploi

Emploi en zone de revitalisation rurale (ZRR) : 99 déclarations de création d'emploi (en CDI ou supérieure à 12 mois) ont été enregistrées en 2019 dans les ZRR. Elles donnent lieu à une exonération totale des cotisations employeurs de sécurité sociale pendant 1 an pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Zone de revitalisation rurale (ZRR)

99 déclarations de création d'emploi en 2019

Conventions pour la promotion de l'emploi : Conclues entre l'État et divers organismes pour favoriser indirectement la création d'activités économiquement viables et l'émergence de projets en faveur de l'emploi, elles ont permis l'attribution de crédits d'un montant de 177 452 € aux 4 groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) du département, pour l'accompagnement de jeunes de moins de 26 ans et des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation. Par ailleurs, une convention a été conclue dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences avec plusieurs structures. Dotée de 12 000 €, elle permettra à davantage de personnes en situation de handicap d'être intégrées dans un parcours GEIQ.

Les actions en faveur de l'égalité en entreprise

Accompagnement du handicap

16 entreprises qui accompagnent l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap ou qui emploient au moins 55 % de travailleurs handicapés ont été conventionnées pour 914,14 postes ETP travailleurs handicapés contre 895 postes en 2018 (+1,92 %). Ces entreprises dites « adaptées » ont perçu :

- **13 706 139 €** en aides au poste et **24 471 €** au titre des crédits d'accompagnement pour les travailleurs handicapés en mise à disposition.
- **536 370 €** au titre du fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées.

Égalité femme/homme en entreprise

Les entreprises qui comptent au moins 50 salariés ont l'obligation de conclure un accord ou à défaut, d'établir un plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes comportant des mesures visant à supprimer les écarts de salaire et les différences de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes.

Ainsi, l'UD-DIRECCTE, chargée de veiller au respect des obligations d'entreprise, d'assurer l'enregistrement conforme des accords ou plans d'action et de participer à l'amélioration des conditions de dialogue social dans les entreprises assujetties **a procédé à l'enregistrement et au contrôle de conformité de 118 accords et 77 plans d'action.**

En 2019, le ministère du Travail a mis en place l'index de l'égalité au sein des entreprises de plus de 50 salariés qui devront publier leur score sur internet. S'il est inférieur à 75/100, elles auront 3 ans pour se mettre en conformité. Dans le cas contraire, elles seront sanctionnées financièrement jusqu'à 1 % de leur masse salariale.

Pour 2019, année transitoire, ce sont d'abord les entreprises de plus de 250 salariés qui se sont pliées à ce nouvel exercice.





ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Police des installations classées industrielles

Afin de prévenir les nuisances et les risques, les installations classées pour la protection de l'environnement font l'objet d'inspections périodiques par les services de la DREAL. En 2019, **192 visites d'inspections ont été effectuées et 54 contrôles inopinés** ont été diligentés par l'administration pour vérifier les conditions de rejets des industriels. Ces actions ont conduit à la prise de **24 arrêtés préfectoraux de mise en demeure** de respecter la réglementation applicable et à **1 arrêté préfectoral de consignation**.

Le contrôle des silos

Parmi les structures inspectées par la DREAL, les silos présentent des risques spécifiques, en particulier d'incendie et d'explosion de poussières. L'été est une période sensible, car les silos sont en pleine exploitation. Les phases de remplissage de ces structures de stockage génèrent d'importantes émissions de poussières, et cela en période généralement sèche : le risque d'explosion est par conséquent accru et l'exploitant doit alors redoubler d'effort et d'attention dans le nettoyage de ses installations. Au cours de l'été 2019, les inspecteurs de l'environnement ont mené une campagne de contrôles inopinés sur les silos de la région. **En Maine-et-Loire, 6 inspections ont été menées, dont 4 ont fait l'objet d'une proposition d'arrêté de mise en demeure au préfet, car elles présentaient un danger potentiel.**

Mesures de restriction des consommations d'eau

Pour prévenir tout risque de pénurie de la ressource d'eau en période d'étiage, les préfets peuvent être amenés à prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Les seuils entraînant ces mesures de restriction sont définis au niveau départemental et précisés dans un arrêté cadre qui organise la gestion de la sécheresse.

La gestion de ces mesures de restriction de l'usage de l'eau a été intense en 2019 qui a connu un été particulièrement chaud et sec. **Les débits de la Loire n'avaient pas été aussi bas depuis 1976.**

La gestion de l'étiage a été favorisée par un intense travail préalable de concertation avec tous les acteurs concernés. C'est donc sur la base d'un tout nouvel arrêté-cadre que la gestion de l'étiage 2019 s'est déroulée. Au final, une quinzaine d'arrêtés de restriction sur la saison ont été pris par le préfet. Ils ont été accompagnés d'actions de communication invitant les citoyens des collectivités à adopter une gestion économe de la ressource.

Aides aux économies d'énergie

En 2019, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a accompagné financièrement 67 opérations d'un coût total de 14 838 000 €, avec des aides de près de 4 458 000 €.

Concernant les deux principaux fonds gérés par cette agence, **le Fonds chaleur renouvelable** a été mobilisé à hauteur de 3 310 000 € pour 36 dossiers dont 2 dossiers importants en taille concernant les réseaux de chaleur et la construction d'une chaufferie bois 4MW sur Angers.

Le fonds Économie circulaire et Déchets a quant à lui été mobilisé à hauteur de 858 000 € notamment, pour partie, au travers de l'Appel à projets Économie circulaire 2019, conjoint entre l'ADEME, la région et la DREAL, lequel a retenu 8 lauréats dans le Maine-et-Loire.

CONSEIL ET AIDE AUX TERRITOIRES EN CHIFFRES

1	Plan Climat Air Energie Territorial de Baugois Vallée (PCAET) approuvé
1	Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Mauges Communauté arrêté
3	autres Plans Climat Air Energie Territorial (6 EPCI) en cours de finalisation. Arrêtés prévus courant 2020.
1,2 M€	d'aides versées aux Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

NOUVEAU PLAN « VÉLO ET MOBILITÉS ACTIVES » À ANGERS



Ce nouveau plan a été présenté en septembre 2018 par le Premier Ministre, en présence de M. Christophe Béchu, maire d'Angers et président de l'Agence de financement des infrastructures de transport en France. À la suite de cette annonce, les collectivités du Maine-et-Loire ont répondu en 2019 à l'appel à projets national Fonds mobilités actives, instruit par les services de l'État et visant à subventionner des infrastructures cyclables. Deux d'entre elles ont été lauréates et ont bénéficié de 330 000 € de subventions : la ville de Saumur et Angers Loire Métropole.

Agriculture



LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE AGRICOLE EN CHIFFRES

75 M€	d'acomptes versés sur les aides de la politique agricole commune
3 M€	d'aides versées dans le cadre de 112 dotations attribuées à de jeunes agriculteurs
7,6 M€	d'aides à l'investissement attribuées pour la modernisation des exploitations
324	nouveaux plans de compétitivité et d'amélioration des exploitations agricoles (PCEA) élaborés





COHESION SOCIALE

Politique de la ville

Il s'agit d'un ensemble d'actions visant à revaloriser les quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités entre territoires. Outre la mobilisation des crédits de droit commun attribués par les services et opérateurs de l'État et les crédits de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine pour les opérations de rénovation urbaine, l'État, au titre des crédits de la politique de la ville, a mobilisé en 2019 une enveloppe de **1 953 913 € pour les 13 QPV**.

Prévention et expulsions

Les Commissions départementales de coordination des actions de prévention des expulsions locatives ont étudié 349 dossiers en 2019, ce qui se place dans la moyenne des années précédentes. Parallèlement, la Commission de réquisition de la force publique a étudié un total de 830 dossiers, ce qui traduit une forte augmentation.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'engagement de l'État au côté du Département pour l'appui aux politiques d'insertion s'est traduit par l'affectation au titre de la convention pour le fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI) signée en avril 2017, par une enveloppe de crédits de l'État de 413 817 euros pour 2019. Par ailleurs, une enveloppe de 561 633 € a également été accordée au titre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi.



CONSTRUCTION - HABITAT - VILLE

- 14 millions € d'aides de l'Agence nationale de l'habitat, pour 29 millions € de travaux de rénovation de logement (+40 % par rapport à 2018)
- 2,5 millions € de subventions aux bailleurs sociaux et 40 millions € d'aides indirectes de l'État pour la réalisation de 1400 logements sociaux pour 2019
- 3 conventions signées dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine :
 - ▶ Angers : Belle-Beille et Monplaisir – Subvention de 70 millions € (projet d'intérêt national).
 - ▶ Cholet : Favreau-Mauges – Subvention de 1 300 000 € (projet d'intérêt régional).
 - ▶ Saumur : Chemin vert Hauts Quartiers – Subvention de 6 300 000 € (projet d'intérêt régional).

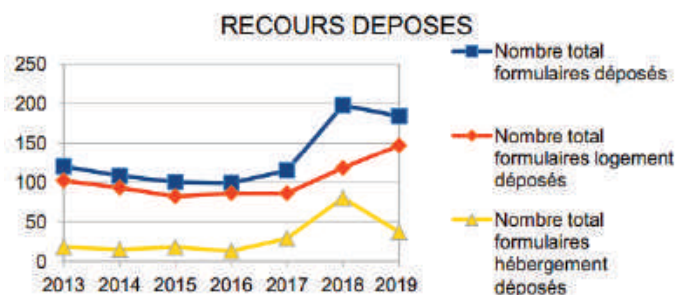
Logement des personnes défavorisées et hébergement d'urgence

Plan départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (PDHH)

Après une évaluation conjointe des deux précédents plans en 2018, l'État et le département ont décidé en 2019 de les réunir en un seul document, le PDHH, afin de renforcer leur cohérence et leur complémentarité. Conçu pour une durée de 5 ans (2020-2025), il a été soumis à la concertation avec les acteurs et notamment les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), désormais compétents en matière d'habitat.

Droit au logement opposable (DALO) et contingent préfectoral

Le DALO permet aux personnes mal logées d'être reconnues prioritaires afin de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne. Depuis 2018, il connaît un pic d'activité. Le contingent préfectoral est un outil du PDHH visant à privilégier l'entrée ou le relogement dans les logements sociaux de ménages considérés comme public prioritaire et cumulant des difficultés financières et/ou sociales. Sur l'année 2019, 2093 ménages ont été relogés ce qui correspond à la moyenne des années précédentes.



APPELS DU 115 (HÉBERGEMENT D'URGENCE)

1 896 appels du 115 ont été enregistrés en 2019 (1 850 en 2018). Plus de 8 personnes demandeuses sur 10 sont des personnes seules. 68,5 % des demandes ont pu aboutir à une prise en charge.

Hébergement des étrangers et intégration

HÉBERGEMENT DES RÉFUGIÉS : DE NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN OEUVRE

316 places d'hébergement pour les bénéficiaires de la protection internationale

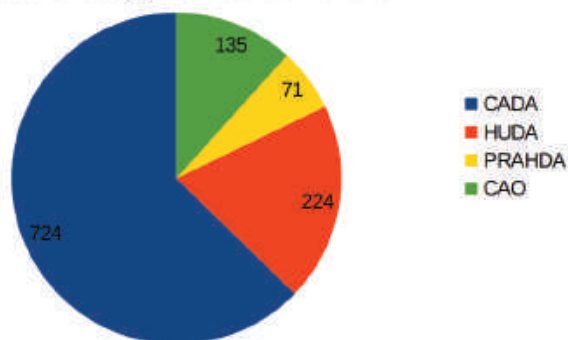
139 places en centres provisoires d'hébergement

101 places pour les publics vulnérables nécessitant un accompagnement avant d'accéder au logement autonome.

30 places pour réfugiés protégés en raison de leur orientation sexuelle

HÉBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Places d'hébergement au 31/12/2019



En 2019, 1154 places d'hébergement pour demandeurs d'asile étaient disponibles.

Droit des femmes

Grenelle des violences faites aux Femmes

Le premier Grenelle de lutte contre les violences conjugales a été lancé le 3 septembre 2019 en écho au 3919, numéro national d'informations sur les violences faites aux femmes. Dans le département, le Grenelle s'est concrétisé par 3 réunions du Comité local d'assistance aux victimes. Ses travaux ont permis plusieurs actions :

- Installer une cellule de coordination (Police, Gendarmerie, Parquet, Préfecture, DDCS et unité médico-judiciaire).
- Favoriser une meilleure coordination des acteurs par la création d'une plateforme collaborative.
- Renforcer le 115.
- Identifier un hébergement pour les auteurs de violences conjugales.
- Prendre en charge des bons de transport pour la mise à l'abri des femmes victimes.

SERVICE CIVIQUE

700	volontaires
200	structures agréées (dont une trentaine de collectivités territoriales)
6,4 M€	financés par l'État

Diagnostic de lutte contre la prostitution

En 2018, l'Amicale du Nid de Paris a été mandatée pour réaliser, dans le cadre de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, un diagnostic départemental de la prostitution. 240 professionnels et bénévoles du Maine-et-Loire y ont participé. Les principaux résultats sortis en 2019 montrent qu'il y a peu de prostitution de rue et qu'elle est en majorité discrète. Elle se concentre surtout dans des appartements, maisons, et via internet. On la trouve aussi dans des hôtels, des bars à hôtesse, et des salons de massage. À noter qu'une grande partie des situations identifiées concernent des actes sexuels en échange d'une contrepartie non-financière (biens, services, dont hébergement).

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Les arrondissements d'Angers et de Cholet totalisent à eux deux près de 80 % des nouvelles déclarations d'associations (59 % pour Angers et 20 % pour Cholet). Entre 150 000 et 170 000 personnes s'engagent au sein de ces structures dont plus de la moitié de façon régulière. 195 associations ont bénéficié du Fonds pour le développement de la vie associative pour un montant total de 248 602 €.

Anciens combattants

Au 31 décembre 2019, le nombre de bénéficiaires de la retraite du combattant était de 12 019.

La mise en œuvre de la solidarité au profit des anciens combattants

Les subventions de l'État et les fonds propres de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) se sont élevés dans le Maine-et-Loire à 301 000 € et ont permis de financer 336 dossiers de demande d'aide.

Réparation pour les Harkis et anciens supplétifs

La direction générale de l'ONACVG a assuré le versement d'une allocation de 81 712 € répartie entre 19 Harkis et 7 veuves.

Aide à la reconversion professionnelle des anciens militaires

L'ONACVG a accompagné 10 anciens militaires qui ont ainsi obtenu une prise en charge partielle de leur reconversion professionnelle comprise entre 500 et 2 500 €.



MODERNISATION ET PROXIMITÉ DES SERVICES PUBLICS

Modernisation des services publics

Développement des procédures numériques au sein de la Direction départementale des territoires (DDT)

L'année 2019 aura été pour la DDT le début d'une vague de modernisation via le site <https://www.demarches-simplifiees.fr>. Ainsi, plusieurs types de démarches ont pu être numérisées pour faciliter les demandes des usagers et pour accélérer et améliorer leurs instructions. Ayant permis de numériser près de **500 demandes en 2019**, cette action de modernisation des services de l'État va se poursuivre en 2020 avec la dématérialisation de plusieurs autres procédures d'instruction.

Points numériques

Mis en place lors du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) à l'automne 2017, **8 points numériques**, qui permettent de garantir à tous un accès au service public en ligne et d'accompagner les usagers qui le souhaitent dans leurs démarches, sont à la disposition des habitants du Maine-et-Loire : 3 à la préfecture, 2 à la sous-préfecture de Cholet, 1 à la sous-préfecture de Segré et 1 à la sous-préfecture de Saumur. Animés par des médiateurs numériques, ils ont accueilli et **aidé plus de 16 400 personnes** dans leurs démarches relatives aux permis de conduire ou aux certificats d'immatriculation des véhicules.

Espace numérique sécurisé unifié (ENSU)

Le site <https://www.impots.gouv.fr> a évolué pour proposer un ENSU à chaque usager, à travers la rubrique « Votre espace particulier ». Il s'agit d'un espace per-

sonnalisé, permettant d'effectuer ses démarches en ligne, grâce à une présentation plus simple et plus claire des services sécurisés. De plus, afin de faciliter les échanges dématérialisés avec les usagers professionnels, ce site a évolué pour proposer l'accès à une messagerie sécurisée.

Services publics et proximité

Mise en place du nouveau réseau de proximité au sein de la DDFIP

La charte d'engagement, signée le 22 novembre 2019 par le président du Conseil départemental, les présidents de l'Association des maires de France 49, de l'Association des maires ruraux de France 49 et les 9 présidents des EPCI du département, a entériné le maintien de ses services dans une trentaine de communes à l'horizon 2023, afin de maintenir une proximité importante avec les usagers du service public et les collectivités locales.

CENTRE DE CONTACT À COMPÉTENCE NATIONALE

Ouvert au cours du dernier trimestre 2018 à Angers, il assure un accueil téléphonique de qualité pour toute question relative à l'impôt sur le revenu et notamment au prélèvement à la source.

En 2019, ce centre a reçu 160 996 appels et traité 45 278 courriels.

AIDES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS QUELQUES CHIFFRES 2019

361,5 M€	de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	8,9 M€	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
199,8 M€	de DGF des communes	56 M€	Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)
94,2 M€	de DGF du département	7,5 M€	Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
67,5 M€	de DGF des EPCI	1,2 M€	Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID)

L'activité des sous-préfectures

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR

Thématiques	Nombre de dossiers traités
Associations	793
Manifestations sportives et aériennes	92
Autorisations de tirs et feux d'artifice	39
Suivi du contrôle de légalité	16 505 (dont 70 ayant fait l'objet de recours gracieux ou de lettres d'observation)
Sous commission de sécurité d'arrondissement	28 (12 commissions de sécurité, pour 221 dossiers traités et 16 commissions plénières)
Expulsions locales	109 assignations, 54 commandements de quitter les lieux, 41 réquisitions de la force publique dont 37 accordées
Armes	935 demandes (245 autorisations, 690 déclarations)



Lancement du dispositif « Territoire d'industrie », le 4 juillet 2019 avec le sous-préfet de l'arrondissement de Saumur, M. Samuel Gesret et en présence de tous les acteurs locaux

La sous-préfecture enregistre par ailleurs une activité importante, de conseil juridique et d'appui aux élus pour la gestion de dossiers locaux (Fouilles archéologiques sur Allones et Doué, Zone de Méron à Montreuil-Bellay), de préparation de manifestations importantes (Anjou Vélo Vintage, Marathon de la Loire, Carrousel, festival international des musiques militaires, manifestations équestres, courses pédestres importantes...), de préparation et de suivi de dossiers de différentes instances : conseils d'administration de l'Abbaye de Fontevraud et du Parc naturel régional, ou comités de pilotage action cœur de ville, territoire d'industrie, PNRU, PLH, politique de la ville...



Le président Emmanuel Macron échange avec les plus jeunes lors du Grand Débat National à Beaupréau en mars 2019 - ©Elysée

Sous-préfecture de Cholet

L'année 2019 a été marquée par la venue sur le territoire du Président de la République dans le cadre du grand débat national.

La sous-préfecture de Cholet a relevé une centaine de sollicitations en matière de conseil juridique auprès des collectivités.

Cette année a de plus été ponctuée, comme en 2018, par le travail d'accompagnement à l'installation ou à l'extension d'entreprises ou de conseil à leur intention dans le domaine économique et notamment pour les cofinancements via les dotations. Elle a par ailleurs été marquée par la préparation de l'avenant à la convention action Cœur de ville qui fixe le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire, précise et chiffre les actions prioritaires. En matière de développement des territoires, l'objectif fixé pour 2020 est la signature du protocole territoires d'industrie.

Sous-préfecture de Segré

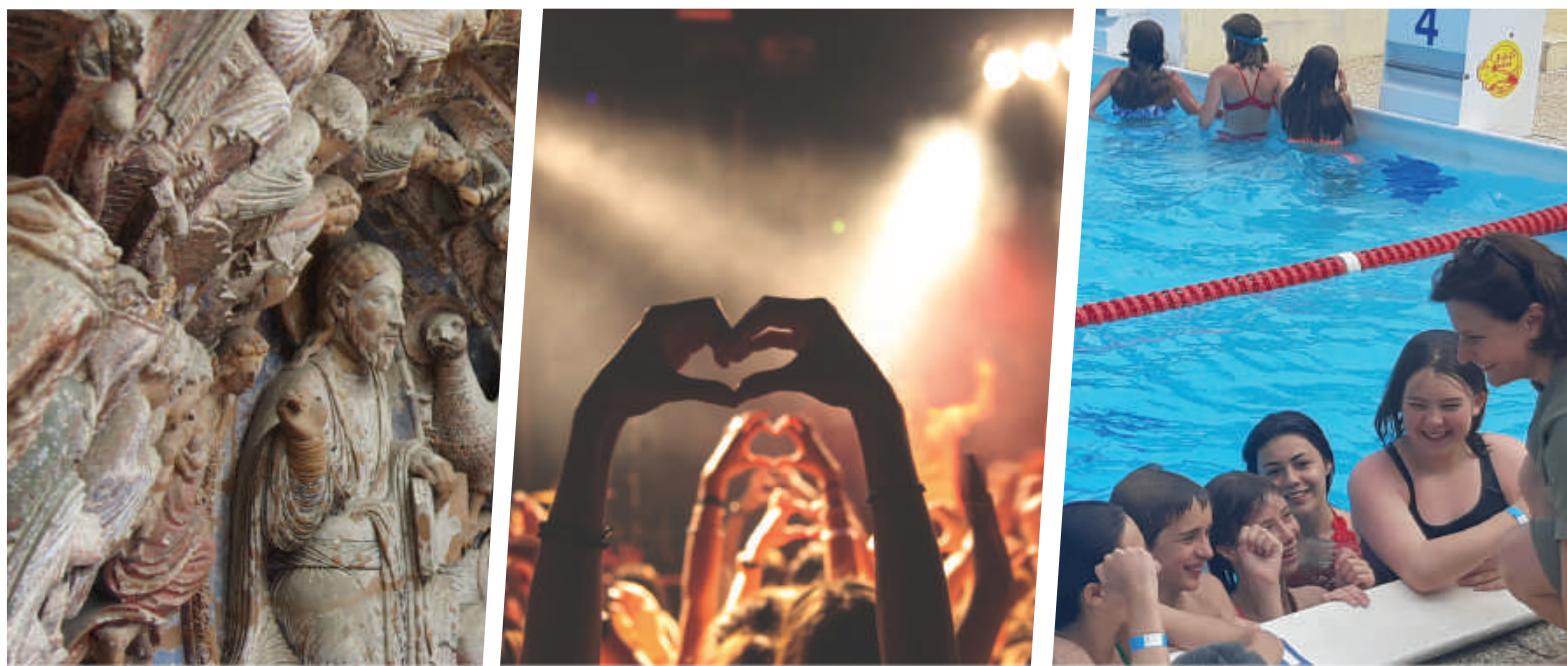
Au 1^{er} janvier 2019, la commune de Châteauneuf-sur-Sarthe a rejoint la commune nouvelle des Hauts-d'Anjou. Son arrivée au sein de cette commune nouvelle a donné lieu à un appui renforcé de la part de la sous-préfecture (conseil, contrôle prioritaire des actes et délibérations, etc.).

D'autre part, l'année 2019 a été marquée par un intense travail d'animation territorial en matière de médiation (éolien, méthaniseurs, antennes téléphoniques), de conseil aux collectivités, d'accompagnement des projets de territoire (PCAET, CLE, MSAP/France services, Pôles santé, sites orphelins, etc.) et de suivi des dossiers environnementaux (dossiers éoliens, ICPE, etc.).

Au niveau de l'emploi, le Comité Local Emploi, Formation, Orientation professionnelle (CLEFOP), installé en juin 2018, s'est réuni à 14 reprises en 2019 avec l'objectif de décloisonner les politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation. La concertation a permis d'identifier les freins à l'emploi et de retenir les catégories de mesures sur lesquelles il convenait de réfléchir au niveau de chaque bassin d'emploi. En matière de développement du territoire, le comité territoire d'industrie Anjou bleu-Communauté s'est réuni à 4 reprises, pour aboutir à la proposition de 9 premières actions, et à la signature du contrat.



En septembre 2019, le ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, s'est rendu au lycée professionnel Blaise Pascal de Segré-en-Anjou-Bleu



CULTURE & SPORT

Culture

En 2019, **plus de 11 900 000 €** ont été consacrés à la culture dans ses différentes composantes dans le département.

Patrimoine

L'État a consacré 5 200 000 € à la conservation, la restauration, la valorisation, la sensibilisation et la recherche dans le domaine du patrimoine qui recouvre l'archéologie, les monuments historiques, l'architecture, les musées et les archives.

Soutien à la création et aux industries culturelles

La création, la production et la diffusion du spectacle vivant et des arts plastiques ont bénéficié d'un soutien financier de 4 200 000 €.

Démocratisation culturelle et transmission des savoirs : 2 500 000 € ont été consacrés à l'accès à la culture pour tous, qui est une priorité du ministère de la Culture, en lien étroit avec les collectivités territoriales : éducation artistique et culturelle, politique de la ville et dispositifs en direction des publics spécifiques (culture-justice, culture-santé, culture et handicap).

11,9 M€ consacrés à la culture en 2019

5,2 M€ consacrés au patrimoine

4,2 M€ en soutien aux spectacles vivants et aux arts plastiques

2,5 M€ pour rendre la culture accessible à tous



Sport

Le Maine-et-Loire, un département sportif

Avec 218 496 licenciés, 1590 établissements d'activité physique et sportive et 1448 éducateurs déclarés et actifs en son sein, le Maine-et-Loire est un département très sportif, au sein d'une région qui l'est également (1^{ère} région de France en termes de licenciés rapportés au nombre d'habitants).

Subventions d'État pour le développement du sport

Le Maine-et-Loire a bénéficié des crédits du Centre national pour le développement du sport à hauteur de 1 567 000 €.

218 496

Licenciés

1 448

éducateurs

1 590

établissements d'activité physique et sportive

1 567 000€

de subventions du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTACTS

**PRÉFECTURE
DE MAINE-ET-LOIRE**
Place Michel Debré
49934 Angers cedex 9
Tél : 02 41 81 81 81

**SOUS-PRÉFECTURE
DE CHOLET**
30 rue Tremolière
49300 Cholet
Tél : 02 41 81 82 82

**SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR**
33, rue Beaurepaire BP 149
49414 Saumur Cedex
Tél : 02 41 81 83 83

**SOUS-PRÉFECTURE
DE SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU**
2, rue Lamartine - BP 40316
49504 Segré Cedex
Tél : 02 41 81 80 80

Retrouvez nous sur :

www.maine-et-loire.gouv.fr



Twitter @Préfet49



Facebook @Préfet49